

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du mardi 4 avril 2023

La séance a lieu en présentiel

Membres votants présents : Darine Abi Haidar, Anne Anthore (jusqu'à 16h30), Atef Asnacios, Florent Baboux, Florent Carn, Sylvain Courrech du Pont, Alexandre Creusot, Kristina Davitt, Kylian Demory, Nicolas Desprat, Matthias González, Cécile de Hosson, Simona Mei, Laurent Ménard, Christophe Mora (jusqu'à 16h45), Irena Nikolic (à partir de 15h15), Giuliano Orso, Guillaume Patanchon, Etienne Parizot, Benjamin Thiria (jusqu'à 17h)

Membres votants représentés : Imane Boucenna (par Matthias González), Francesca Carosella (par Christophe Mora jusqu'à son départ puis par Guillaume Patanchon), Jessica Jin (par Kylian Demory), Florence Elias (par Kristina Davitt), Christophe Mora (par Guillaume Patanchon à partir de 16h45), Irena Nikolic (par Matthias González jusqu'à son arrivée à 15h15), Sébastien Rodriguez (par Sylvain Courrech Du Pont), Benjamin Thiria (par Nicolas Desprat à partir de 17h)

Membres votants excusés : Mathilde Badoual, Yves Chanteux, Alain Sacuto

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Olivier Cardoso (jusqu'à 17h15), Souad Namane

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Raphaël Galicher, Julien Girard

Matthias González est président de séance.

Benjamin Thiria (jusqu'à 17h) et Farida Aït-Hamoudi (après 17h) sont secrétaires de séance

Ordre du jour :

- discussion EIDD avec A. Vasanelli
- modifications mineures de maquettes (vote)
- HCERES
- bilan master
- retour conseil de perfectionnement
- bilan IPE
- projet
- groupe master
- retroplanning licence
- avenant convention lycée Diderot (vote)
- demandes (vote)
 - S. Metens
 - D. Abi Haidar
 - Y. Becherini
 - S. Pasquali
- infos diverses
 - responsabilités M2 PCS et SBCP
 - comité ATER
- points divers

La séance débute à 14h

Discussion EIDD avec A. Vasanelli

Angela Vasanelli présente l'école en donnant les informations de base. EIDD école d'ingénieurs interne UPCité, habilitée CTI. 74 diplômés. Presque 80 % d'insertion (dont 11 % de thèse), 5% reprise d'étude et 15% recherche d'emploi. Tous dans le secteur des technologies. Mobilité à l'étranger de 17 semaines pendant le cursus et 28 semaines de stage.

École ouverte sur l'extérieur, notamment sur la transition écologique et les associations. Elle présente ensuite le programme du cycle de trois ans. Effectifs en croissance jusqu'à 102 en première année en 2022-2023. Il faudrait essayer de monter à 150 étudiants par année pour intégrer le réseau Polytech. Il pourra être envisager de coupler CUPGE pour les deux premières années avant l'EIDD pour correspondre au modèle Polytech.

Pourtant Angela déplore que l'EIDD n'attire pas les étudiants de UPCité, l'école ne paraît pas assez attractive.

Laurent pense que l'EIDD a besoin de faire une communication plus importante (présentation de leurs formations aux étudiants).

Simona s'interroge sur le passage des L3 en master. Y aurait-il un problème général ?

Christophe M. précise que le master reste attractif.

Mais il y a une multitude d'écoles privées ouvertes et certains étudiants se tournent vers ces organismes.

Angela souligne qu'il vaudrait mieux que les étudiants aillent à l'EIDD au lieu d'intégrer une école privée payante.

Nicolas Desprat pose la question de savoir si l'EIDD a sa place à l'Université, qui se doit, d'après lui à rester proche de la recherche académique. Une discussion se poursuit sur le devenir des étudiants après le L3. Atef de son côté évoque le bénéfice d'offrir plusieurs pistes aux étudiants au sein de l'UFR. La contribution de l'UFR de physique à l'EIDD correspond à 7.8 services d'enseignement. 5 EC de l'UFR exercent des responsabilités (direction, responsabilité de la filière génie physique, relations internationales, RSE). Pour information, 5 EC effectuent au moins la moitié de leur service à l'EIDD et 4 effectuent entre 64h et 96h. 7 UFR participent aux enseignements à l'EIDD.

Olivier demande des informations sur le service effectué par les autres UFR à l'EIDD. Angela décrit la situation (35 ETP dont 22 assurés par les UFR et le reste correspond aux HC+ intervenants extérieurs). Angela transmettra sa présentation.

Angela ajoute que l'augmentation des étudiants (pour obtenir l'accréditation) n'aura pas d'impact sur le service des UFR car il est prévu que les enseignements complémentaires soient pris en charge par l'EIDD.

Mais il est souligné que si les effectifs étudiants augmentent, il y aura un problème de locaux.

Fayna Mammeri a contacté l'UFR afin de les informer que le renouvellement des maquettes EIDD se ferait en septembre 2024. Dans ce cadre, elle a demandé s'il serait possible que les enseignants prolongent d'un an la gestion de leur UE, (c'est-à-dire aller au-delà des 4 ans).

Olivier n'est pas pour car il n'y aura pas de rotation. Matthias rappelle que le CENS a décidé en septembre dernier de ne pas prolonger les 4 ans de priorité, ce qui aurait permis de se caler sur le calendrier de changement de maquettes (septembre 2025 à l'UFR). Il est donc contre également. Certains membres du CENS font remarquer que les UE de l'EIDD sont parfois très spécifiques et que les personnes concernées pourront garder leurs enseignements si personne n'est volontaire à les reprendre. Il est proposé d'étudier les situations au cas par cas et que les enseignants concernés puissent contacter la foire et Matthias.

Atef soulève la question de personnel dédié à l'EIDD qui impliquerait que certains des EC soient affectés à l'EIDD. Atef rappelle que ces discussions recommenceront après les nouvelles élections à la présidence.

15h

Modifications mineures de maquettes (vote)

Master : Christophe Mora parle de modifications vraiment mineures, comme passer les exams d'oral à écrit. Les seuls changements significatifs UE supprimée à ICFP, une nouvelle option Physique des Plasmas à PPM. Sinon les deux Masters d'acoustique devraient fusionner et être porté par Christophe Barrière sans changer le contenu des enseignements. Pour Fluide complexe et Milieux divisés, un nouvel enseignement remplace les écoulements dans milieux poreux par Fluides réactifs pour faire rentrer les questions environnementales dans la formation. Il manquait aussi des enseignements de numérique qui sont maintenant intégrés : méthodes numériques pour ingénieurs éléments finis et de l'analyse d'images. Ces cours seront donnés par SU et UFR Physique. Pour ICFP, pas de nouveaux enseignements mais une rotation des enseignements, où Florent Baboux reprendrait une partie d'une UE pour 12heqTD.

Vote à l'unanimité sauf 1 abstention.

Licence : L2, Laurent Ménard demande une demande de modification pour l'UE L2 Energie et Climat il souhaiterait passer à 1CM (2H) et 2TD (4h) de plus.

: L3 modification optique ondulatoire pour l'instant 36CM et 24TD, la proposition est d'inverser les ratios pour les CM et TD soit 24CM, 36TD. La demande est motivée par le fait de pouvoir mieux préparer les étudiants aux examens.

Nicolas pense que c'est à nouveau une façon de s'éloigner du « sens physique » en privilégiant des TD (axés sur la technique/le calcul) au CM.

Vote unanimité moins une abstention

15h30

HCERES

Pour la mention Master : Christophe fait un retour sur le conseil de perfectionnement et sur le rapport HCERES. Il montre l'organigramme des parcours des Masters de la mention PFA hébergés par l'UFR divisé en parcours appliqué et parcours fondamental. Il décrit chaque formation. Christophe évoque le fait qu'IPÉ draine des étudiants du M1 de Physique appliquée et que l'effectif est maintenant légèrement sous-critique. Il évoque aussi les parcours internationaux de double diplôme. Il souligne aussi la forte mutualisation avec d'autres

établissements au niveau M2 (UPS, SU, PSL, ENS Saclay, Observatoire). Il souligne également que UPCité est plutôt en sous-représentation par rapport aux autres institutions au niveau M2.

N'ayant pas pu assister au conseil de perfectionnement, Benjamin Thiria fait une présentation du Master IPE.

Christophe continue son retour sur le conseil de perfectionnement et parle du magistère, notamment d'y insérer des options au second semestre pour le valider. Master PPM qui a un grand succès maintenant dirigé par Florent. ~30 étudiants mais il y a des hétérogénéités dans les niveaux des étudiants du peut-être à la provenance des étudiants. Il y a 30% de redoublements pendant le Master. Le taux de succès est de 70%. La différence de niveau est confirmée par Atef qui était le premier responsable de cette formation.

Christophe parle aussi des EUR : Earth Planets Universe, et Quantum technologies.

Pour le futur, un groupe de travail Master a été créé par Christophe et Matthias pour coordonner la réflexion à la structure globale mais aussi aux détails des UE. Ce groupe est constitué de 8EC de thématiques différentes (Christophe Mora, Sylvie Hénou, Irena Nikolic, Francesco Nitti, Kristina Davitt, Francesca Carosella, Florent Baboux, Sébastien Rodriguez). Il est remarqué que ce groupe de travail comprend très peu de responsable de M2, ce qui pourrait être un problème pour faire la liaison entre les M2 et les écoles doctorales. Christophe précise qu'il s'agit d'un groupe réduit pour faciliter les discussions mais que les inputs viendront aussi de l'extérieur, en particulier des responsables de M2.

L'ensemble du conseil commente ensuite les tensions qui existent au sein de l'UFR et auprès des partenaires (SU, Paris-Saclay) concernant la création du Master des deux-infinis par rapport au Master NPAC.

Laurent évoque le calendrier de licence : en 2019 il y avait 1^{er} phase validation du calendrier puis ensuite réflexion plus poussée sur les enseignements. Laurent pense suivre le même type de calendrier cette année.

Une des questions à poser également est de travailler sur l'attractivité de la licence en prenant en compte l'hétérogénéité des étudiants et aussi de la prise en compte de la réforme du lycée. Groupe de travail de mai à juillet, présentation du bilan en AG, puis validation par le CENS et le CUFR en septembre. Laurent soulève la difficulté de ce travail. Nicolas propose de faire un audit recensant les problèmes et les choses à faire avant de créer des groupes de travail.

Simona souligne qu'il est important qu'il y ait plus de relation/discussion entre responsable de cours et de parcours.

Laurent et Darine précisent que cet échange est déjà d'actualité. Giuliano ajoute que le responsable de parcours se charge de la coordination. Darine rajoute que des réunions sont mises en place dans ce sens.

Les fichiers bilans, mis sur le cloud du CENS, seront transmis à la faculté en avril.

Florent demande la date du retour HCERES sur ces bilans. Il n'y a pas d'informations à ce sujet.

Il est précisé que la présentation en AG permet de discuter des sujets et de faire des propositions. Giuliano explique qu'il est difficile de gérer un grand nombre de groupes. C'est un travail assez lourd.

Laurent précise qu'il y avait eu beaucoup de changements lors de la précédente étude HCERES, ce qui explique les difficultés rencontrées la dernière fois. Mais ce ne sera pas le cas cette fois-ci.

17h10

Avenant convention lycée Diderot

Matthias rappelle l'historique de la convention Lycée Diderot/LPRO TPE/M2 IPE et précise que cet avenant a pour fonction de modifier deux points « le passage de 4 à 6 séances de TP pour la LPRO TPE et le retrait du M2 IPE de cette convention »

Farida rappelle que Imane avait dû chercher un partenaire pour la réalisation des TP d'électricité. Elle avait pu trouver un accord avec le lycée Diderot. Dans la maquette de la LPRO TPE, il y a 6 séances d'électricité. Mais vu que cette convention avait été faite tardivement, le lycée Diderot ne pouvait pas s'engager sur la totalité des séances. La convention a été faite sur 4 séances. L'avenant a été préparé afin de régulariser la situation et de mettre en place les 6 séances pour la LPRO TPE. En parallèle, le M2 IPE ayant un partenariat avec l'ESIEE, a modifié sa maquette et a supprimé les séances d'électricité. Donc, le M2 IPE n'est plus concerné par cette convention.

Vote unanimité

Demandes

D. Abi Haidar a fait une demande pour avoir une PCC complémentaire de 12 heures pour un travail administratif important «le traitement des fiches d'évaluation». Elle est sollicitée par les étudiants, voire leurs parents, pour la préparation de fiches d'évaluation, (plusieurs par étudiants, qui n'hésitent pas à postuler à de nombreuses écoles). Les fiches étant différentes en fonction des établissements, Darine doit à chaque fois s'impliquer, vérifier les données et les annoter dans les fiches. Il n'y pas la possibilité de fournir une fiche type car les établissements ne demandent pas la même chose. Cela devient un travail très lourd. Darine passe beaucoup de temps à compléter ces fiches afin de pouvoir aider les étudiants.

Laurent précise qu'une partie de ce travail devrait être pris en charge par la scolarité (notamment les informations sur les notes). Souad indique que les gestionnaires ne peuvent pas tout faire car il faut mettre des appréciations et ajoute que les gestionnaires ajouteront les notes.

Laurent ajoute qu'il s'agit de documents officiels et qu'il faut bien vérifier les notes.

Giuliano indique qu'il réalise également de nombreuses lettres mais qu'il n'a pas de PCC.

Laurent précise que Darine a un plus grand nombre de lettres.

Nicolas D. propose de limiter le nombre de lettres à traiter par étudiant.

Irena ajoute que les délais pour rendre ces fiches sont très courts. Darine reconnaît que les étudiants ne respectent pas les délais. Certains étudiants, qui n'obtiennent pas d'avis pour les enseignements, sollicitent des khôlleurs pour en avoir un.

Nicolas propose de mettre en place une lettre unique. Mais Darine s'interroge sur l'impact d'une lettre type. Quel effet aura cette lettre sur la candidature de l'étudiant ? Darine insiste sur la volonté d'aider les étudiants dans leur projet.

Etienne précise que certaines universités imposent un modèle et que la situation est absurde car l'EC prépare une lettre alors qu'il a peut-être à peine vu l'étudiant.

Giuliano décrit une lettre d'évaluation, qu'il a reçue.

Darine ajoute qu'il s'agit d'un travail précis et très lourd, c'est pour cette raison qu'elle demande une PCC de 12h.

Il n'y a pas d'autres remarques.

Darine sort de la salle

Simona pense que la PCC de 12h est élevée. Laurent précise qu'il s'agit d'un travail difficile, compliqué et qu'il y a beaucoup de pression. Irena souligne qu'il y a un grand nombre de dossiers car les étudiants contactent plusieurs établissements.

Laurent ajoute que des étudiants postulent à 10/15 écoles. Il vaudrait mieux avoir une lettre type. Mais ce n'est pas possible pour certaines écoles.

Giuliano indique qu'il avait déjà fait part des fiches d'évaluation et que cela avait été pris en compte dans les PCC.

Matthias recherche les informations relatives aux discussions sur les PCC lors des CENS précédents. Pour la responsabilité de CUPGE, il y a eu un passage de 36 heures à 48 heures (pour la prise en compte du suivi).

Laurent indique qu'il faudrait imposer une lettre type pour l'année prochaine.

Mais que faisons-nous cette année ? Nous pouvons accorder 12h cette année, mettre en place une lettre type par la suite et la scolarité se charge des notes.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

S. Metens

Stephane M. demande à pouvoir intégrer dans son service 75HETD effectués à l'UFR Math-Info. Il s'agit d'un renouvellement. Cela a déjà été effectué l'année dernière. L'UFR de Physique reçoit une compensation financière.

Kristina s'interroge sur la compensation par rapport aux crédits salaires non utilisés l'année dernière. Une explication de la MAOF est effectuée (crédits salaires utilisés pour ATER, HC/vacations et doctorants avec mission d'enseignements).

Atef précise que les années précédentes il y avait la possibilité de transformer une partie des crédits de la MAOF non utilisés pour les HC/vacations en fonctionnement/investissement afin de les utiliser pour des projets scientifiques. Mais que depuis l'année dernière, nous ne pouvons plus effectuer de changement de masse sur la MAOF.

Etienne : tant que le service est sur 192h, cela lui convient.

Atef informe le conseil que la présidente voulait intégrer des heures hors enseignements dans le service des EC, (au vu de l'investissement de la physique dans les projets).

Vote unanimité

Demande de Y. Becherini :

Yvonne demande, à nouveau, une prise en compte d'heures effectuées au DiiP dans son service. Un rappel sur l'historique des demandes de décharges de Yvonne Becherini est effectué par Matthias. Yvonne a été recrutée via un concours prof chaire DiiP. Elle a un service de 64 heures pendant 4 ans (il reste 2 ans). Matthias et Atef ont rencontré Themis Palpanas, le responsable du DiiP. Il a fait une demande officielle pour la prise en compte d'enseignements effectués au DiiP dans son service.

Après discussion avec Themis puis avec Yvonne, il a été proposé qu'elle effectue 30h au DiiP et conserve son enseignement de L1. C'est un bon compromis car celui lui permettra de garder une proportion importante de son service à l'UFR, d'être en sur-service et d'arriver dans 2 ans avec un surplus de 40heqTD, ce qui lui permettra d'amortir son passage de 64heqTD à 192heqTD à la fin de sa chaire.

Vote unanimité

S. Pasquali

Demande de Samuela Pasquali : elle recherche des enseignements à l'UFR de Physique, 60hTD. Elle est affectée à l'UFR de pharmacie et dans une UMR à Sciences du Vivant. L'UFR de Pharma l'a autorisée à effectuer des heures d'enseignements dans d'autres composantes (sans demander de compensation financière). Une présentation de son parcours et des enseignements, qu'elle a réalisés est faite. Elle a notamment travaillé avec Isabelle Grenier sur la mise en place d'enseignement du PACES puis de la PASS.

Cette année, elle a enseigné en Sciences du Vivant et au département des langues.

Le Cens échange sur sa situation à l'UFR de Pharma, qui est compliquée. Il est précisé que les enseignements sont effectués sans avoir besoin de reverser des crédits à sa composante et qu'elle a la volonté de changer de composante, (affinité pour les Sciences du Vivant).

Vote unanimité sous réserve de demander des informations complémentaires sur l'enseignement à Isabelle Grenier.

Infos diverses

ATER : un poste d'ATER est ouvert cette année. Le comité de sélection a été désigné. Il est composé de Cécile Roucelle, Adrien Borne et Kristina Davitt.

M2 PCS : la responsabilité est reprise par Frédéric Van Wijland,

M2 SBCP : la responsabilité est reprise par Christophe Deroulers

18h

Points divers

Discussion banalisation des enseignements suite au mail de F. Elias

Atef précise que cette discussion a eu lieu au CUFR en fin de séance. Il a proposé cette discussion pour éviter les tensions au sein de l'UFR. L'échange était compliqué et les personnes présentes ont voté la banalisation d'1/2 journée.

Le CUFR ne s'est pas positionné sur l'organisation des enseignements (rattrapage ou pas), il n'a pas été dans le détail. C'est au choix.

Par la suite, Atef a proposé un vote au CUFR sur la banalisation des enseignements pendant les journées de grève. Il y a eu peu de votant (13/21)

1^{ère} question :

- Demande de banalisation pour chaque ½ journée : 6 pour
- Banalisation récurrente des ½ journées mais avec possibilité de motion : 7 pour

2^{ème} question

- Banalisation des ½ journée de grève : 10 pour et 3 contre

Etienne souligne que le délai était trop court pour voter.

Matthias dit qu'au contraire Atef avait bien prévenu à l'avance en laissant 3 jours pour se prononcer d'abord sur la question qui serait soumise au vote puis pour voter à proprement parler.

Ce serait plus intéressant de faire une AG à ce sujet. Mais il est compliqué de l'organiser dans le contexte actuel.

=====

La séance est levée à 18h15.

=====